

Le cancer de l'industrie

Syndicalisme et chimiothérapie

Nous devons une autocritique et des excuses à nos lecteurs : nous avons commis un crime de lèse-prolétariat. Dans deux libelles récents sur la défense du cancer français¹, nous nous sommes permis, avec notre arrogance d'intellectuels et de déserteurs coupés des masses, d'attaquer l'emploi, la croissance et le PVC, un magnifique produit universellement répandu dans les objets de notre vie quotidienne ; et si précieux pour les salariés, les consommateurs, leurs familles – et bien sûr l'industrie du cancer.

Heureusement, la classe ouvrière, comme toutes les catégories opprimées, a des ventriloques, des souteneurs qui savent la faire parler et parler en son nom : hauts-parleurs du Front de Gauche, hauts-parleurs médiatiques, stratèges du « *Retour à l'usine* » et de « *L'industrie, socle de la puissance* » (*Le Monde diplomatique*, mars 2012). Leur discours ? Les ouvriers n'ont pas le choix, ce sont des victimes, en particulier du chômage de masse et de la précarité, des irresponsables, il est indécent de leur parler des nuisances de leur activité salariée sans leur proposer d'alternative. Les souteneurs font leur pelote sur le dos de leurs protégés et de leur cause qu'ils prostituent, c'est la règle.

Parce que nous voulons conserver une autre idée de la classe ouvrière, parce que nous croyons ses membres doués de libre-arbitre, de dignité, de volonté (qu'ils savent manifester pour défendre les pires secteurs d'activité), de capacité de révolte et d'aspiration à l'autonomie, nous leur faisons crédit d'une responsabilité qu'ils doivent assumer. Beaucoup ont déserté *la boîte*, plutôt que de collaborer. Nous nous reconnaissons dans ceux-là, dans cette désertion à la fois morale et politique. Il ne manque que le nombre pour que cela crève les yeux des plus aveugles souteneurs.

Dans ces pages, nous rendons au PVC et à ses apologistes tout ce qui leur appartient. À vrai dire, nous n'avons pas cessé de le faire depuis 2002 – date du transfert du phosgène de Toulouse à Grenoble, après l'explosion d'AZF². Dans un fielleux pamphlet de 2004, consacré à la fermeture de l'usine Atofina de Brignoud (*Du crabe dans l'Isère*), nous disions déjà : « *quoi qu'on fasse avec du PVC, ça ne vaut pas le foie d'un homme* »³. On voit que nous sommes endurcis dans la calomnie, jusqu'à nos plus récentes dénonciations des nanotubes de carbone – produits par Arkema – qui préparent la prochaine vague de cancers. Logique, puisque le cancer et les maladies neurodégénératives sont le produit de la société industrielle que nous combattons, entre autres pour ce motif.

Pour Votre Cancer : le PVC

Le PVC est partout : dans la construction (canalisations, huisseries, revêtements de sols, décoration), l'automobile, les accessoires médicaux, les emballages, les produits de consommation (jouets, vêtements, cartes de crédit). Depuis le début de sa fabrication industrielle dans les années 1930 par Union Carbide (souvenez-vous, Bhopal 1984), sa production ne cesse de croître, jusqu'à 30 millions de tonnes par an aujourd'hui.⁴ Ce qui signifie que l'on consomme toujours plus – de bagnoles, de fenêtres *en plastique*, de jeux *en plastique*, de bouffe industrielle *sous plastique*, etc. Comme le dit la CGT : « *Il faut augmenter les salaires, les pensions, les minima sociaux pour accroître le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, principal moteur de l'activité économique.* »⁵ C'est-à-dire poursuivre la fuite en avant mortifère qui détruit les ressources naturelles, le climat, le vivant, notre santé physique et mentale – ce que le parti industriel nomme « croissance ». Il y va des 530 000 emplois et 72 milliards d'euros de chiffre d'affaires du PVC - notamment d'Arkema - en Europe⁶ et rares sont ceux qui osent penser que ces emplois-là devraient être supprimés. Non pas *délocalisés*, mais supprimés.

Le PVC, c'est le paradigme de l'horreur chimique. Tout au long de son cycle de vie, il empoisonne et tue. Fabriqué à partir de chlore (la moitié du chlore produit en France sert à la fabrication de chlorure de vinyle monomère, le gaz utilisé pour la synthèse du PVC)⁷, il contient en outre des additifs pour le stabiliser, le rendre

¹ Cf « *Réindustrialisons* » : *quand Là-bas si j'y suis défend le cancer français*, et *Défense du cancer français : séquelles*, Pièces et main d'œuvre, avril 2012, sur piecesetmaindoeuvre.com

² Cf *Nuisances, incivilités ça suffit ! Pour en finir avec l'insécurité*, 2002, sur www.piecesetmaindoeuvre.com

³ *Du crabe dans l'Isère*, Simples citoyens, 2004, sur www.piecesetmaindoeuvre.com

⁴ Source : *PVC Info*, www.pvcinfo.be

⁵ Communiqué de la CGT, 12/08/11

⁶ Chiffres de 2007

⁷ Source : Ineris, fiche « Chlorure de vinyle », 2006

flexible, lui conférer des propriétés mécaniques : phtalates, plomb, cadmium entre autres. Le chlorure de vinyle monomère est classé « cancérigène certain pour l'homme » par le Centre international de recherche sur le cancer, il est un facteur avéré de l'angiosarcome hépatique (cancer du foie). Les phtalates sont cancérigènes, mutagènes, perturbateurs endocriniens et responsables d'anomalies de la reproduction masculine. Le plomb et le cadmium, relargués dans les décharges notamment, comptent parmi les métaux lourds les plus dangereux. Lors de son incinération, ou en cas d'incendie, le PVC produit des dioxines, dont nul n'ignore plus les effets sur la santé depuis le massacre de l'incinérateur de Gilly-sur-Isère et ses dizaines de cancers. Selon la Commission européenne, 4,1 millions de tonnes de déchets de PVC ont été produites en Europe pour la seule année 1999.⁸

Éradiquons le chlorure de vinyle

Les bienfaits du PVC profitent autant aux travailleurs qui le produisent qu'aux consommateurs qui l'achètent et aux voisins des uns et des autres. Un syndicaliste nous signale 32 ouvriers morts - à ce jour - de la polymérisation du chlorure de vinyle monomère à l'usine Atofina de Brignoud, et de nombreux malades de cancers. En 2008 et 2009, du chlorure de vinyle monomère était détecté dans les systèmes de distribution d'eau potable de plusieurs départements, le toxique ayant migré des canalisations vers l'eau. Selon l'Institut de veille sanitaire, environ 600 000 personnes en France sont alimentées en eau par des conduites susceptibles de relarguer du chlorure de vinyle monomère et « *une augmentation d'incidence des cancers du foie est actuellement observée* ».⁹

Accusé depuis des décennies pour sa toxicité, le PVC est retiré de leurs produits par des marques grand public (Ikea, Lego) sensibles aux *effets d'image* et à la pression de Greenpeace notamment. En Espagne, des dizaines de communes se déclarent « Villes sans PVC », au mépris des travailleurs du secteur.

Pourtant, objectent les industrialistes, *vous êtes bien contents d'utiliser du PVC tous les jours !* Les mêmes nous reprochent nos critiques des technologies, au motif que nous utilisons un ordinateur. Faut-il encore rabâcher que nous critiquons l'informatique *parce que* nous l'utilisons, parce que nous n'avons pas d'autre choix si nous voulons vivre en 2012 parmi nos contemporains - à moins de se réfugier dans la sempiternelle grotte ardéchoise destinée aux « technophobes » - et que précisément, cette absence de choix fait la tyrannie technologique ?

Aussi bien ces *progressistes* auraient-ils ricané voilà 30 ans avec la même hauteur de vue : *vous êtes bien contents d'être isolés grâce à l'amiante ! Variante : vous êtes bien contents d'être protégés des insectes grâce au DDT !* Après tout, le DDT assurait aussi à l'industrie du chlore des *débouchés* fantastiques, avant d'être interdit. Parfois, quand le scandale risque de compromettre le parti industriel, on ferme les usines de mort et on supprime des emplois. Alors, « *Là-bas si j'y suis* » envoie ses reporters en Italie se féliciter du procès de l'amiante. On appelle ça *la part du feu*, ou *la pêche aux Verts*.

Soyons conséquents. Éradiquons le chlorure de vinyle (aux angoissés d'une vie sans PVC, Greenpeace propose même son guide « des alternatives ».) Passons-nous de la bagnole, de la malbouffe suremballée, des gadgets en plastique pour les petits, des gadgets électroniques pour les grands. Bref, de tout ce qui bouffe ce *pouvoir d'achat* qui ligote les salariés à leur emploi, quelles que soient ses horreurs. Désertons les rayons de la consommation de masse, si nous voulons quelque autonomie.

Mon foie pour un emploi

On ne fera pas ici l'histoire de la chimie grenobloise depuis l'invention de la « houille blanche », détaillée en maintes occasions.¹⁰ Qu'il suffise de rappeler que, du gaz moutarde pour la Première guerre mondiale aux pesticides épandus dans les champs, les nappes phréatiques et les assiettes, l'industrie locale a de longue date collaboré à la guerre au vivant, sous les noms de Kuhlmann, Rhône-Poulenc, Rhodia, Atochem, Atofina ou Arkema. Voici longtemps qu'à Grenoble comme ailleurs, la croissance n'a pas d'odeur.

Longtemps aussi que l'on sait, grâce aux premiers opposants à l'empoisonnement industriel, que « *les produits chimiques ne menacent plus simplement les ouvriers qui les fabriquent, mais tout le monde, même les bébés à naître* ». ¹¹ Fournissant aux neurotechnologues de Clinatéc des cohortes de malades de Parkinson éligibles à leurs implants cérébraux électroniques¹², et à l'industrie du cancer des *débouchés* infinis.

Dans les années 1960, l'usine Atofina de Brignoud se spécialise dans le chlorure de vinyle monomère. Celui-là même qu'Arkema veut aujourd'hui fourguer au groupe Klesch, au grand dam de la CGT et de ses souteneurs. Le site en produit jusqu'en 2004. Il faut attendre l'annonce de sa fermeture, en 2002, pour en découvrir l'horreur

⁸ Commission européenne, *Livre vert sur les problèmes environnementaux du PVC*, 2000

⁹ InVS, note de position sur le chlorure de vinyle monomère, juillet 2010

¹⁰ Cf notamment *Le laboratoire grenoblois*, 2002, sur www.piecesetmaindoeuvre.com

¹¹ *Le printemps silencieux*, Rachel Carson, (1968, Livre de poche)

¹² Cf *L'industrie de la contrainte*, F. Gaillard et Pièces et main d'œuvre, éditions L'Echappée, 2011

sanitaire et environnementale, le honteux secret protégé par tous ceux qui en « vivent », comme on dit. L'emploi exige de mourir et de saccager la rive gauche du Grésivaudan en toute discrétion ? Tous, ou presque, s'y plient. Mais menacez de licencier : c'est le déballage. « (Notre usine) a fait vivre toute la rive gauche depuis 150 ans, avec d'autres entreprises industrielles classiques. Nous avons donné et encore donné. Nous avons enterré un collègue mort du cancer du foie voici pas si longtemps. Dans nos métiers, on attrape le cancer du foie », lâche Jean-Louis d'Onofrio, militant CGT.¹³ Vous avez noté ? Cette évidence énoncée platement. Le cancer inscrit sur le contrat de travail en somme, connu de toute la profession, pour ne pas dire admis. C'est sans protester que les salariés d'Arkema reçoivent de leur patron, comme le veut la loi, leur « attestation d'exposition » pour permettre un suivi post-professionnel et, éventuellement, une indemnisation de leur maladie professionnelle.¹⁴ Victoire syndicale que cette « juste compensation » pour les salariés malades - mais combien vaut un foie ? un rein ? une vessie ? - obtenue après de longs marchandages pour calculer ce qui n'a pas de prix. Puisque c'est le rôle du syndicat que de défendre les intérêts matériels immédiats de la classe ouvrière. D'abord le salaire, pour la santé – la vie - on verra plus tard. « Nous avons dû lutter afin qu'ils prennent en charge les maladies professionnelles et à présent nous devons lutter encore et encore pour que notre usine ne ferme pas », dit Michel Bianchi, délégué CGT de l'usine en 2003.¹⁵ Logique tordue : puisque l'usine nous tue, il ne faut pas la fermer. Une autre façon de dire : nos emplois valent plus que nos vies – à condition d'être indemnisés.

Omerta sur le mercure

Ce n'est pas la maladie mortelle qui inquiète les salariés de Brignoud, soutenus dans leur lutte contre la fermeture par la sénatrice communiste Annie David, la députée européenne LCR Roselyne Vacchetta, le député PS François Brottes. Alors que le groupe Arkema s'apprête à liquider l'usine, les militants CGT se lamentent : « Il y en aura pour se dire que notre disparition fera un site classé Seveso de moins », dit Jean-Louis d'Onofrio.¹⁶ « Sans l'avouer ouvertement, la fermeture d'un site classé Seveso est pain béni pour tout le monde », ajoute un leader CGT.¹⁷

Domage, les syndicalistes n'expliquent pas pourquoi la fermeture de leur usine serait « pain béni pour tout le monde ». Voyons du côté de l'environnement, peut-être. D'après le Système d'information sur l'eau du bassin Rhône-Méditerranée, Atofina Brignoud est responsable de la pollution de l'Isère en phénol, et de la contamination du sol en mercure. De son côté, la base de données du ministère de l'environnement sur les sols pollués nous apprend en 2008, quatre ans après la fermeture, la « découverte d'une pollution historique au mercure » ayant entraîné un arrêté d'urgence en août 1999. Depuis, la protection a consisté à bâcher le site, à ajouter de la terre et à rebâcher. 5323 m³ de terre ont été stockés, le site clôturé avec interdiction d'accès. Les eaux souterraines font, nous dit-on, l'objet d'une surveillance.

Voilà pour l'empoisonnement quotidien du milieu, sur la rive gauche de l'Isère, des décennies durant. Quant aux risques liés à l'usine chimique, même la catastrophe d'AZF ne trouble pas les habitants. Tout juste une mère de famille, nouvelle dans le village, s'inquiète-t-elle de la création d'une crèche à 400 mètres de l'usine : « Les gens ont peur d'en parler. Ils se disent : "On espère qu'un accident ne va pas arriver". Certains ont peur qu'on demande la fermeture de l'usine, ce que je ne veux pas. »¹⁸ Nos emplois valent plus que nos vies.

Brignoud n'est pas l'exception, mais la règle. À Saint-Auban (Alpes de Haute-Provence), l'usine de chlore et de PVC d'Arkema a été condamnée en mars 2012 pour pollution de la nappe phréatique et des eaux piscicoles et pour abandon de déchets. Il a fallu sept ans pour mener l'instruction : le procureur de Digne, saisi dans un premier temps, a renoncé face au chantage à l'emploi du chimiste, appuyé par le préfet. C'est Isabelle Prévot-Desprez, la juge de Nanterre, qui a finalement condamné Arkema pour ses rejets de solvants chlorés et de mercure. Ces pollutions, parfois anciennes, n'avaient jamais soulevé d'objection. « Pendant les années 50, l'usine était propriétaire de l'ensemble des bâtiments de la cité, et assurait l'entretien de la voirie et des espaces verts. Elle finançait le fonctionnement de l'école, des soins infirmiers et de l'église. Aujourd'hui l'usine s'est en partie désengagée de la commune, mais elle reste au centre de l'organisation de la vie locale. De plus, elle constitue le deuxième employeur des Alpes de Haute-Provence, et verse aux communes alentour l'une des taxes professionnelles les plus élevées du département. Dans ce contexte, il a longtemps été impensable à la

¹³ Le Daubé, 29/11/02

¹⁴ Le Daubé, 9/11/05

¹⁵ Le Daubé, 10/01/03

¹⁶ Idem

¹⁷ Le Daubé, 15/12/02

¹⁸ Le Daubé, 24/06/02

population locale et aux collectivités de remettre en question les pratiques de l'usine. »¹⁹ C'est sur cette même corruption que s'établissent les centrales nucléaires. Nos emplois valent plus que nos vies.

Le prix du ravage

Même soumission, même compromission dans la cuvette grenobloise. À quelques kilomètres de Brignoud, au sud de Grenoble, le site Arkema de Jarrie provoque des effets similaires sur l'environnement et la dignité des habitants. Jarrie, c'est la plus grosse unité de production d'eau oxygénée du monde. On y fabrique les pires composants chimiques (chlore, soude, javel, chlorure de méthyle, etc). L'usine a longtemps été, avec sa voisine de Rhodia à Pont-de-Claix, un important producteur de PCB. Les PCB, vous savez ? ce sont ces toxiques classés parmi les « Douze salopards », les douze plus dangereux pour l'homme, qui continuent à nous empoisonner des années après leur interdiction, et qui empêchent la consommation des poissons du Rhône pour des décennies. On a beaucoup craché sur Monsanto, la multinationale américaine coupable d'empoisonnements aux PCB²⁰. À Jarrie, où l'on est passé des PCB au chlore, on regarde ailleurs. Comme disent les riverains après qu'un camion transportant du toluène di-isocyanate (hautement cancérigène) ait versé sur la rocade : « *Les produits chimiques, le risque d'explosion ou d'émanations, je préfère pas trop savoir (...). Si on réfléchit trop, on ne vit plus.* »²¹ C'est d'ailleurs tout ce que vous demandent l'industrie chimique et le parti industriel.

Arkema Jarrie est l'un des six sites français autorisés à rejeter du mercure, à hauteur de 50 à 60 kg par an dans l'air, de 20 à 30 kg par an dans l'eau.²² Ici, une pause. On lance des chiffres, des noms de substances, de quoi parle-t-on ? Le mercure est neurotoxique et reprotoxique. Il doit son aura d'épouvante à l'expérience *in vivo* conduite sur la population de Minamata, au Japon, dans les années 1950. Les habitants de cette baie, nourris de leur pêche, furent intoxiqués par les poissons truffés du mercure de l'usine chimique voisine. On estime à 25 000 les victimes de ce qui se nomme depuis la « maladie de Minamata » : enfants nés handicapés, adultes victimes de perte du sens tactile, de rétrécissement du champ visuel, de convulsions, de paralysie.²³ La littérature regorge aujourd'hui d'études attestant la corrélation entre l'exposition au mercure, même à faibles doses, et des troubles neurologiques tels que la sclérose en plaque, la sclérose latérale amyotrophique, l'autisme et la maladie d'Alzheimer.²⁴ Les permis de polluer délivrés à Arkema sont des permis d'empoisonner. Au point que les relevés effectués à Jarrie par France Nature Environnement en 2008, indiquant des taux de mercure au-dessus des normes, semblent dérisoires. Qu'importe qu'Arkema rejette plus qu'autorisé, quand il crache en toute légalité jusqu'à 90 kg de mercure dans la nature, année après année.

En vérité, Arkema fait à peu près ce qu'il veut. Pas un trimestre sans que l'Institut des risques majeurs de Grenoble ne signale une fuite à Jarrie. Chlore, dichloroéthane, acide chlorydrique, chlorate de sodium. Les communiqués répétés de l'usine garantissant l'absence « *d'impact sur la faune et la flore de la Romanche* » prouvent que l'industrie chimique crée aussi des emplois dans la communication.

Bien sûr, les salariés meurent chez Atofina/Arkema Jarrie. De l'amiante, du benzène. Les données épidémiologiques relèvent des cas de cancers doublés chez les ouvriers. Il faut fermer Arkema Jarrie.

Mais « *ce site rapporte beaucoup d'argent à la commune, jamais Jarrie ne se serait développée comme ça. Et vous avez vu Haute Jarrie ? Les terrains valent de l'or. Les constructions, villas, piscines, se multiplient* », lâche un ancien conseiller municipal.²⁵ Et le maire-adjoint de préciser : « *L'usine de Jarrie, bon an mal an, c'est près de 28 millions de francs par an de taxe professionnelle pour la commune. On ne peut pas rester indifférent* ». ²⁶ Au moins les cancéreux, les victimes de troubles neurologiques, les pêcheurs et les amateurs de rivières sauvages connaissent-ils le prix de leurs malheurs.

Les gestionnaires de la survie

Si l'on a pris la peine de rappeler des vérités égrenées à longueur d'année par la presse régionale, c'est que le saccage de nos vies par la société industrielle s'accompagne d'un déni criminel, entretenu par le parti industriel -

¹⁹ *Évolution du site Arkema de Saint-Auban : restructuration ou métamorphose ?* Note stratégique, Agathe Grossmith, Institut supérieur d'ingénierie et de gestion de l'environnement, 2006

²⁰ Cf *Le monde selon Monsanto*, documentaire de Marie-Monique Robin, 2008

²¹ *Le Daubé*, 14/12/01

²² *Grenoble & Moi*, 12/02/09

²³ *Le Monde*, 29/03/05

²⁴ Cf *Menace sur nos neurones*, M. Grosman, R. Lenglet, 2011, Actes sud

²⁵ *L'Essentiel de Grenoble et de l'Isère* 10/10/01

²⁶ *Le Daubé*, 29/08/02

chercheurs, entrepreneurs, élus locaux, techniciens, syndicalistes et leurs propagandistes - qui pense pouvoir longtemps encore défier la réalité et dissimuler sa culpabilité.

Il faut croire que tirer des conséquences demande plus de courage que de manipuler du chlorure de vinyle. En 2001, alors que vient d'éclater à AZF l'évidence que la chimie empoisonne, tue et concourt à une croissance mortifère, à quoi songe le secrétaire de la CGT d'Atofina Jarrige ? À changer de vie ? À dénoncer cette folie ? Jean-Pierre Walter, nous apprend le *Daubé*, « prend garde à ne pas apporter des arguments à ceux qui mènent aujourd'hui "une campagne de dénigrement de l'industrie chimique" ». ²⁷ Ce qui fait dire à un élu écologiste local : « Les syndicats ont adopté une attitude assez paradoxale. En interne, ils se battent pour la sécurité des salariés, mais quand leur entreprise est critiquée à l'extérieur, ils sont les premiers à monter au créneau, derrière le patron, pour la défendre. » ²⁸ Ici, nul paradoxe : les syndicats, comme le montre tout ce qui précède, défendent l'emploi et l'industrie. Ils sont d'ailleurs aussi proches de leurs patrons face à l'adversité, que du pouvoir politique qui impose les nuisances au prétexte de la croissance et de l'emploi. C'est avec le même chantage que le lobby industriel combat la réglementation européenne REACH – pourtant bien timide - sur les substances chimiques. « Menaces de délocalisations, coupes claires dans les effectifs, perte de chiffre d'affaires et de rentabilité, abandon de certaines productions (...) Ces arguments ont fait mouche puisque le secteur a obtenu plusieurs concessions. Certains produits, comme les polymères (...) ont été sortis du dispositif. » ²⁹

Aussi bien la CGT, le Front de Gauche et leurs souteneurs rejoignent-ils le techno-gratin grenoblois et le maire PS-CEA Michel Destot, leurs alliés du parti industriel, pour rassurer les foules : mieux vaut fabriquer des poisons (nanoparticules ou PVC) en France, une démocratie avec une bonne réglementation et des syndicats responsables, qu'en Chine. On sait à quel point les 100 000 victimes d'Hiroshima et de Nagasaki furent soulagées d'être tuées par une bombe atomique démocratique, due aux vertueux chercheurs et industriels américains, plutôt qu'aux mauvais nazis.

Rappelons que la France est ce pays qui a autorisé l'amiante 90 ans durant, sous le sceau d'une bonne réglementation – certifiée par les plus hautes autorités scientifiques – et avec le concours des syndicats les plus responsables, CGT et CFDT, au sein du Comité permanent amiante. Lesquels ont sans doute considéré avec mépris ce représentant de FO hostile à leur complicité : « Toutes les opérations destinées à expliquer que l'amiante est irremplaçable ne pourront rien contre le fait que même en employant des précautions draconiennes lors de son utilisation, c'est un matériau qui est, et reste la cause de nombreuses maladies et de nombreux décès. [...] pourquoi un Comité Permanent de l'Amiante ? Demain on nous demandera peut-être de participer à un Comité Permanent du Chlorure de Vinyle, du Benzène ou tout autre produit cancérigène. » ³⁰ Tiens, c'est une idée, un Comité permanent du chlorure de vinyle. On devrait la proposer à Arkema.

L'encadrement des nuisances, que les cégétistes de la chimie réclament à la grande fierté de leurs souteneurs (« voyez comme ils sont responsables ! »), chacun peut en juger sur pièces. Des dizaines de commissions, d'agences, de comités, d'Etat ou européens, réunissent les experts chargés de fixer les taux d'empoisonnement acceptables – en mercure, en becquerels, en nitrates, en nanoparticules, en rayonnement électro-magnétiques, etc, mais sans jamais considérer le *cocktail* de tous ces poisons - de les adapter aux niveaux de contamination irréversible constatés ou aux besoins de l'industrie. Voyez ce rapport de la Drire (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) chez STMicroelectronics à Crolles, en face de Brignoud, en mars 2003 : « La société STMicroelectronics qui utilise des chaudières à tubes de fumée alimentées au gaz naturel (...), souhaite que les normes fixées en NOx par l'arrêté préfectoral du 08.10.01 soient revues compte tenu des difficultés à respecter la norme fixée (100 mg/Nm3). (...) les valeurs limite d'émission en NOx peuvent être fixées à 120 mg/Nm(gaz naturel) et 200 mg/Nm3 (FOD) ». Syndicats, patrons, experts : tous jouent leur rôle dans ce simulacre. Les syndicalistes qui encouragent la démarche *durable* de leur boîte marchandent nos conditions de survie, calculant le prix de l'eau potable, de l'air respirable, des sols non pollués, en véritables « courtiers de l'assujettissement à l'économie » ³¹. Il y a de quoi être fiers, en effet.

Mais voilà que, pour défendre la chimie française, on nous refait le chantage, « si ce n'est nous, d'autres le feront à notre place ». On croit entendre les patrons des labos de nanotechnologies dans leur numéro de défausse.

²⁷ *Le Monde*, 3/10/01

²⁸ *Objectif Rhône-Alpes*, novembre 2001

²⁹ *Le Figaro*, 17/11/05

³⁰ Déclaration du représentant de Force Ouvrière au conseil d'administration de l'INRS, le 22 mai 1986, citée in *Militer pour le statu quo. Le comité permanent amiante ou l'imposition réussie d'un consensus*, Emmanuel Henry, Politix n°70, 2005

³¹ Encyclopédie des Nuisances, *Adresse à tous ceux qui ne veulent pas gérer les nuisances mais les supprimer*, 1990

Les collabos n'imaginent jamais qu'on puisse résister. Que cela fasse une différence, au bout du compte, d'acquiescer ou de refuser. Il y a quelque indécence à beugler « Résistance ! Résistance ! » en meeting ou en manif, à convoquer en toutes occasions les figures du maquis, pour détalier à la première occasion de dire non.

Pas plus que pour l'industrie micro-électronique, l'autre saloperie de la vallée du Grésivaudan (rive droite), nous ne voulons d'usines de PVC ni ici, ni ailleurs. Solidaires des Asiatiques qui récupèrent les fabriques de semi-conducteurs et nos déchets électroniques toxiques, nous refusons la mondialisation du saccage, comme nous refusons les projets de « développement économique » qui détruisent nos territoires. Ayant combattu les Jeux olympiques à Grenoble ou Annecy en 2018, nous avons, c'est vrai, refusé les milliers d'emplois promis par les élus et les *retombées* dont nous aurions nous-mêmes profité. Dénonçant le chantier monstrueux du TGV Lyon-Turin et le transport massif de marchandises à travers l'Europe, nous refusons les postes ainsi assurés. Il y a des sales boulots. Et les crimes de la société industrielle *aussi* sont commis par ceux qui ne font « que leur boulot ».

La réalité s'impose à nous comme aux ouvriers de la chimie. Le désastre s'étend à toute la planète et il n'est pas jusqu'aux ours polaires qui ne consomment leur dose de mercure. Pendant que les syndicats réclament de l'emploi et du *pouvoir d'achat*, le GIEC prévient : c'est un changement radical qu'il faudrait opérer pour espérer limiter la hausse des températures à + 2° d'ici 2100. La sixième extinction des espèces se poursuit cependant que la CGT Chimie rabâche : « *les industries chimiques sont indispensables à nos besoins quotidiens. Sans exagérer, leur disparition nous ramènerait à l'âge des cavernes. Les salariés des industries chimiques ne sont donc pas des pollueurs, mais des industriels dont l'activité est indispensable au maintien de notre société telle que nous la connaissons.* »³²

On ne saurait mieux dire. Ou plutôt si ; c'est une habitante de Jarrie, interrogée après la catastrophe d'AZF sur sa vie à proximité d'une bombe chimique, qui dit mieux : « *Nous sommes dans une société fataliste et égoïste. Le progrès avance, il faut bien avancer avec. Ou alors il faut avoir le courage de dire stop. Mais est-ce que demain, on pourrait vivre sans télévision, sans machine à laver, sans voiture... c'est quand même ça la chimie.* »³³ Tirer des conséquences, c'est répondre à cette question. C'est faire l'inventaire de nos besoins réels pour vivre sans mourir du travail et préserver ce qui peut l'être de la Terre. Raser les usines du Grésivaudan rendrait cette « vallée étincelante » (Vidal de la Blache) à sa vocation de « verger de la France ». À condition de dépolluer les sols : une mine d'emplois, à n'en pas douter, nous expliqueront les éco-techniciens Verts.

Les luddites contre le parti industriel

Mieux vaut vivre au jour le jour, de bric et de broc, mieux vaut faire crever sa boîte, que de crever en boîte. Les luddites picards du XIX^e siècle le savaient encore. « *Les tisserands opposent à la mécanisation une résistance passive, confinant au sabotage. (...) La résistance est plus efficace dans le Nord, picard ou flamand. « Le témoignage des fabricants est sur ce point à peu près unanime », rapporte Reybaud d'après une enquête directe vers 1860. « Leurs ouvriers, ont-ils dit (...) résistent de toutes leurs forces à l'emploi des moyens mécaniques. Une réduction sur les salaires les effraye moins qu'une révolution dans les procédés. Telle serait, assurent-ils, le sentiment qui domine parmi les 200 000 tisserands à bras répandus dans nos provinces du Nord. » (...) La mauvaise volonté, l'irrégularité des travailleurs provoquent la faillite de plusieurs maisons.* »³⁴

Aujourd'hui, les syndicalistes d'Arkema cherchent plutôt les meilleures solutions pour sauver la « maison » qui leur impose ses procédés. Ils sont, eux, les héritiers de ces ouvriers de la fin du XIX^e siècle, qui « *ne sont plus foncièrement rebelles, mais des hommes en voie d'intégration au modèle de productivité commun, en définitive, à l'économie bourgeoise et au socialisme « scientifique ». Ainsi se soude, et pour longtemps, l'alliance du mouvement ouvrier et de la croissance économique, qui a pour redoutable corollaire le concept d'une révolution dans l'ordre.* »³⁵

Voilà comment les défenseurs du *progrès* technologique, de la chimie à la robotique, sont aujourd'hui peu à peu remplacés en usine par des machines. C'est ainsi que, ayant acquiescé au mouvement de la société techno-industrielle, ils ont *à la fois les nuisances et le chômage*.

Pièces et main d'œuvre
Grenoble, le 1^{er} mai 2012
Fête des travailleurs

³² *La Voix des industries chimiques*, CGT, février 2012

³³ *L'Essentiel de Grenoble*, 10/10/01

³⁴ Michelle Perrot, *Les ouvriers et les machines en France dans la première moitié du XIX^e siècle*, in *Les luddites en France*, collectif, éditions L'Echappée, 2010

³⁵ Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève, France, XIX^e siècle*, 1974, Mouton, cité in *Les luddites en France*